

MONTARNAUD

Magazine d'information de la ville de Montarnaud

Trimestriel N°8 - Octobre, novembre, décembre

MAG

C'EST LA RENTRÉE !



Ville de
Montarnaud

SOMMAIRE

3 Edito

4 Dans l'actu

Rentrée scolaire
Liberté, Égalité, Fraternité
CESML
PAE La Tour
Cimetière communal

6 Zoom sur

Étude urbaine

8 En Chantier

Écoles
La plaine des sports

10 Cadre de vie

Aménagement entrée de ville
Réduction de la vitesse
Opération façades
Cours d'eau
Démocratie participative

12 Solidarité

Actions municipales

14 Jeunesse

Fête de la science
Scrabble scolaire
Partir en livre

16 Portrait

Sport Accessible et Solidaire
Laurent Vollot

18 Vie associative

Monarc
Espoir pour un enfant
Sport Gym Montarnéen
Restaurants du cœur

20 Culture

Fête votive
Bibliothèque

22 Parole à

23 Retour en images

24 Agenda

MONTARNAUD



N° 8 - 2023

Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud
Directeur de la publication : Jean-Pierre Pugens
Responsable de la publication : Laurence Durand
Crédits photos : Ville de Montarnaud - Laurent Arnaud.
Conception et réalisation : Imprimerie BSF
Imprimé à 2100 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes
les informations
de votre commune
sur nos réseaux sociaux :



www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/



<https://instagram.com/villemontarnaud>



ÉDITO

Nous voilà déjà au quatrième trimestre 2023.

Cet été, marqué par la canicule, a été difficile pour tous et en particulier pour les personnes les plus fragiles. J'espère malgré tout, que vous avez pu profiter de moments de repos mérités.

Même si nous n'en avons pas subi directement les conséquences, la problématique de l'alimentation en eau de Montarnaud reste critique. Une chose est certaine, quels que soient les aléas climatiques, nous devons adapter et modifier nos habitudes de consommation. C'est une affaire qui, outre la commune et la CCVH, concerne chacun d'entre nous.

La fête cette année, a été d'un cru exceptionnel. L'équipe municipale remercie le nouveau Comité des Fêtes, le Club Taurin ainsi que les bénévoles et anciens organisateurs d'avoir participé à la transmission du savoir « festif ». Un seul point négatif, le manque de toilettes publiques. Il est vrai que le secteur nécessite une ou plusieurs installations. Ce projet est à l'étude pour une concrétisation courant 2024.

Un grand merci aux associations qui ont, au cours de cet été, organisé des expositions, des stands aux Estivales, et les diverses animations qui font le ciment de la cohésion sociale de notre commune. Des félicitations particulières à l'équipe technique communale, qui doit assurer en même temps que ses fonctions de base, la préparation des lieux de fête et le nettoyage des « lendemains », afin que notre commune soit et reste agréable à visiter.

Les enfants de l'école élémentaire vont certainement apprécier les résultats des travaux d'économie d'énergie réalisés en un temps record. Ceux-ci permettront de réduire considérablement la note d'électricité et amélioreront le confort d'usage. La pose de panneaux photovoltaïques pourra maintenant être envisagée. Les installations de chauffage électrique seront réhabilitées pendant les vacances de la Toussaint.

Le Conseil Municipal du 3 juillet a décidé la révision du prix de la cantine et des périodes d'accueil. Ces tarifs n'ont pas subi de réajustement depuis 2018. La charge financière pour la commune était trop importante, sachant que les travaux de l'agrandissement de la cantine (400 000€) ont été supportés uniquement par la Commune. Le coût de la cantine est annuellement d'environ 500 000€.

À ce jour, il n'y pas de retards notoires sur les chantiers de la Maison des associations et de la maternelle. L'équipement de la Plaine des Sports va se poursuivre sous la forme d'un plateau sportif.

Ce quatrième trimestre sera aussi celui de la solidarité. Successivement auront lieu les manifestations d'Octobre Rose, de la Semaine Bleue et du Téléthon. Bien d'autres encore, à l'image du repas des aînés le 12 décembre prochain.

Les études de la modification des voiries sont lancées. Des installations provisoires demandées lors des réunions de quartiers, après concertation avec les parents d'élèves, les aides maternelles, le Conseil des sages et le Conseil municipal des jeunes, seront mises en place dans l'attente des travaux définitifs. Leurs objectifs sont la réduction de la vitesse et la protection des piétons, surtout des enfants.

La cérémonie du 24 août (libération de Montarnaud) a pris cette année une forme nouvelle par une célébration commune avec la municipalité de Grabels. Celles de Montferrier et de Saint Clément de Rivière étaient également représentées.

Enfin, nous espérons doter la Commune d'un animal totemique mais le nombre de réponses reçues à ce jour n'est pas suffisant pour faire un choix. Vous êtes donc invités à faire vivre votre imagination afin de valoriser symboliquement notre commune.

L'équipe municipale et moi-même, conscients de l'attention particulière que vous portez à ce Mag, liaison entre les citoyens et la Mairie, restons à votre disposition. Je vous souhaite une très bonne lecture et un très bel automne.

Jean-Pierre Pugens



ACTU

RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 4 septembre 2023.

610 enfants ont fait leur rentrée scolaire.

Maternelle : 196 élèves - 8 classes
Elémentaire : 414 élèves - 17 classes + 1 ULIS

CANTINE Nouveaux tarifs

Le Conseil Municipal, réuni le 3 juillet dernier, a décidé de procéder à une réévaluation des tarifs de la restauration scolaire et des Accueils de Loisirs Périscolaire (ALP), dont les prix étaient gelés depuis 2018.

Dans un contexte inflationniste important (forte augmentation du prix de l'énergie et des matières premières, etc.), il s'est avéré nécessaire de rééquilibrer le budget affecté à ces services, en maintenant néanmoins la modulation sociale des tarifs de la cantine et des ALP, et en distinguant le coût du repas de celui de l'animation qui s'appliquera aux enfants disposant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Contrairement à de nombreuses autres communes, celle de Montarnaud n'a jamais facturé aux familles le temps d'animation de la pause méridienne.

Une nouvelle tarification rentre donc en vigueur au 1^{er} septembre 2023 avec :

- ➔ Un tarif d'accueil des enfants institué en plus du prix du repas sur le temps méridien (1 unité payante sur 2).
- ➔ En cas de PAI, les familles s'acquitteront uniquement du prix d'accueil, en fonction de leur quotient familial.

Quotient Familial	PRIX ALP	PRIX DU REPAS	TOTAL
QF<600€	0,90 €	3,00 €	3,90 €
QF 601-1 000€	0,95 €	3,50 €	4,45€
QF 1 000- 1 400€	1,00 €	3,70 €	4,70 €
QF>1 401	1,05 €	4,00 €	5,05 €
	Repas non réservé	10,00€	10,00 €

Malgré l'augmentation des tarifs de la restauration scolaire et des ALP, la commune demeure fortement impliquée en continuant de porter **22,5% des dépenses** de ces deux services à vocation sociale et éducative.



LIBERTÉ,



ÉGALITÉ,



FRATERNITÉ,

pour tous !

Des valeurs représentées sur trois photos affichées en salle du Conseil. Des clichés qui traduisent en langue des signes les symboles de la République : tolérance, respect, différence, parité, diversité...

Le photographe Serge Delanoë, membre de Zoom Photo Club de Montarnaud, a réussi à traduire une entité qui tient à cœur à la Municipalité et ce dans le cadre d'un travail sur des séries « Ma devise » proposé par le club :

« J'ai eu l'idée de travailler avec une association de Montpellier qui enseigne la LSF (langue des signes française) à des entendants et mal entendants. Je leur ai proposé de les prendre en photos et j'ai réalisé une série de 5 portraits : Liberté, Égalité, Fraternité, auxquels j'ai rajouté Amour et Paix. Il y avait une super ambiance dans le groupe qui a été touché par ma démarche, que j'ai voulu ouverte à tous. »

Cette série sera présentée lors du festival photos de Juvignac en novembre prochain, et ce photographe amateur n'en revient toujours pas de son petit succès et reste ému :

« Je ne pensais pas qu'elle allait plaire car qualitativement il y a mieux ! Mais je crois que la démarche et la spontanéité ont plu ! »

CESML Le compteur Linky

La CESML coopérative d'électricité de St Martin de Londres gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité procède à la modernisation de l'ensemble des compteurs électriques en remplaçant le compteur d'électricité dans chaque foyer de la commune par un compteur communicant. Cette procédure est gratuite et n'entraîne aucune modification des termes du contrat.

Le compteur Linky s'inscrit dans le contexte global de la transition énergétique. Il permet à la CESML, gestionnaire des réseaux de distribution publique électrique sur son territoire de desserte, de piloter le réseau et de gérer la production et la distribution de l'électricité plus efficacement grâce aux technologies informatiques.

Il remplace celui existant, à la même place et avec les mêmes branchements. Plus aucun compteur d'électricité « anciennes générations » n'est fabriqué. Le changement de compteur (matériel et pose) ne coûte rien au client.

Sa technicité rend possible la mise en place de nouveaux services, accessibles à tous. Elle permet de séparer l'enregistrement du transport de l'électricité, de sa fourniture et propose un accès informatique sécurisé à son utilisateur. Chacun peut ainsi gérer son mode de consommation en fonction de ses besoins et faire ses choix, notamment en matière d'énergie renouvelable.

Le déploiement confié à l'entreprise LS SERVICES sur la commune a commencé début septembre.

Afin d'éviter tout démarchage frauduleux, les véhicules de l'entreprise sont labellisés et les techniciens pourront lors de leur intervention, présenter une carte professionnelle.

- 30 à 45 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE DE POSE : COURRIER CESML**
→ Informations sur la campagne de déploiement qui sera effectuée par l'entreprise LS SERVICES
- 20 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE DE POSE : COURRIER CESML**
→ DEMI-JOURNÉE programmée si présence de l'occupant nécessaire (compteur pas accessible ou pour professionnel). Possibilité de modification de RV avec LS SERVICE 04 67 07 50 26
→ SEMAINE programmée si compteur accessible à partir du domaine public
- 48 HEURES AVANT LA DATE PRÉVUE DE POSE : CONTACT LS SERVICES**
Pour les RV fixés à la demi-journée LS SERVICES confirme le RV par téléphone
- JOUR de L'INTERVENTION : DURÉE ENVIRON 30 MINUTES DE COUPURE**
→ À son arrivée, le technicien prévient de sa présence (véhicule CESML/LS SERVICES + Carte professionnelle)
→ Remise du relevé des numéros et index des compteurs et d'une notice explicative
- APRÈS INTERVENTION : COURRIER CESML**
→ Information dès que le compteur devient informatiquement communicant et accessible sur l'agence en ligne GRD



PAE LA TOUR

Le parc d'activités économiques

à Montarnaud fait partie des neuf PAE gérés par la Communauté de Communes de la vallée de l'Hérault.

L'année 2007 a marqué la création de la zone d'aménagement pour le PAE La Tour et le premier lot a été commercialisé en 2011.

Sa proximité avec la Métropole de Montpellier, sa connexion directe à l'A750 via l'échangeur de Saint-Paul-et-Valmalle et sa visibilité depuis l'autoroute ont fait le succès de sa commercialisation.

Le PAE La Tour à Montarnaud accueille aujourd'hui 36 entreprises principalement artisanales.

Le travail partenarial entre les services communaux et intercommunaux en matière d'aménagement et d'implantation des bâtiments a permis de relever les exigences architecturales liées à la proximité de l'autoroute.

Un Parc source d'emplois comme l'explique Elodie Massol, directrice du Service de développement économique du Pôle attractivité territoriale à la CCVH :

« Au moment de leur installation, les entreprises nous donnent le nombre d'emplois qu'elles comptabilisent. Les dernières données en notre possession font état d'environ 190 emplois sur le PAE La Tour. Mais ce chiffre a très certainement augmenté... Lors de l'évaluation de notre politique publique en 2018, en matière de PAE, le bureau d'études a relevé que la 1^{ère} motivation des entreprises à s'installer dans un PAE est d'avoir des locaux plus grands pour développer leur activité. Entre le moment de leur installation et l'enquête de 2018, le nombre d'emploi a augmenté de 72% »

Dans le cadre de sa stratégie d'animation du tissu économique local, la Communauté de Communes de la vallée de l'Hérault organise, en présence des représentants de la commune et des chefs d'entreprise du PAE, des réunions collectives pour échanger sur le fonctionnement du parc mais également pour créer du lien et des synergies entre les entreprises. *« Nous allons à la rencontre des chefs d'entreprise sur des thématiques bien précises afin d'animer et de faire vivre les 9 parcs d'activité sur le territoire. »*

Associant l'ensemble des parties prenantes, la communauté de Communes de la vallée de l'Hérault porte une étude qui permettra de valider la faisabilité d'une extension du PAE de la Tour à l'horizon 2028.



CIMETIÈRE COMMUNAL

Concessions

La Commune va engager une procédure de reprise de certaines concessions en terrain commun dans le but de réaménager cette partie du cimetière et d'y aménager un espace paysager.

D'ici la Toussaint, une information générale sera diffusée auprès des familles concernées. Il s'agira plus particulièrement à cette période habituelle de visite et de recueillement, d'apposer sur chaque concession, un panneau invitant les héritiers ou ayant-droit de se rapprocher de la mairie.

Si votre famille est concernée par cette procédure de reprise, vous aurez jusqu'au 31 mai 2024, délai de rigueur, pour vous manifester auprès des services municipaux.



ZOOM SUR...

ÉTUDE URBAINE

Tracés provisoires

Nous vous avons présenté à plusieurs reprises, après échanges en groupe divers, la volonté de la Municipalité de repenser la circulation, la nature des voies, la mise en place de trottoirs dans le cadre de la démarche dite « Études urbaines ».

Un appel d'offres pour désigner l'équipe lauréate, qui sera chargée de réaliser les travaux a été lancé.

Le Conseil municipal du 18 septembre a entériné le choix de l'équipe Traverses composée de paysagistes, architectes concepteur et urbaniste.

La première commande qui va leur être adressée sera :

- La définition et la réalisation des travaux sur la première tranche comprenant l'allée des Marronniers (depuis le croisement avec la rue Gilbert Sénès) et l'avenue du Pradas dans le prolongement jusqu'à l'avenue de Montpellier. Une fois les travaux réalisés pour cette 1^{ère} tranche, la rétrocession de cette voie sera effectuée auprès du Conseil Départemental.
- L'étude d'avant-projet sur la totalité de l'opération (avenue de Montpellier, rue Fabien Vigne, place salle des fêtes, allée Jean Moulin, Esplanade, rue de la Mosson, rue du Plan de la Poste, avenue d'Argelliers entre le Monument aux morts et la Fontaine, avenue des Pins, montée des Pouses.

A ce stade pourra être défini le planning des travaux.

Tracé provisoire déplacement doux (vélo, piéton, personnes à mobilité réduite).

Lors de la première réunion de quartier en juin dernier, les citoyens de Montarnaud, en accord avec cette action, ont exprimé leur inquiétude quant à la durée des travaux et les conditions de circulation pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les vélos. Ils ont demandé de pouvoir circuler sur des espaces protégés.

La Municipalité a relevé le défi !

Une pré-étude a été établie par des membres du Conseil Municipal avec le soutien des services techniques.

Le Conseil des Sages sur cette proposition a été saisi afin d'amender le projet, ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes, les représentants des parents d'élèves et des aides maternelles.

Ce tracé a pour objectif de permettre aux élèves de rejoindre les établissements scolaires avec un maximum de sécurité (à pied, ou à vélo). Une réunion publique de présentation sera organisée et la date vous sera communiquée ultérieurement.

La zone de travaux provisoire qui se base sur celle des études urbaines, sera étendue à d'autres lieux problématiques (rue de la Traversette, rue de la Fontaine, rue de la Mosson, rue du Barry, rue de l'Aire depuis la Mairie jusqu'à la jonction avec la rue Lucie Aubrac).

La circulation des piétons sera reprise au carrefour de la montée des Pouses, rue Gilbert Sénès et allée des Marronniers. Un stop sera posé sur la rue Gilbert Sénès car le cédez-le-passage n'est pas respecté actuellement.

Nous sommes conscients que ces décisions ne feront pas l'unanimité car le sens de certaines voies peut changer (sens unique), des stationnements déplacés ou supprimés mais la sécurité des enfants, des piétons et cyclistes est prépondérante.

Merci pour votre compréhension et votre participation.

Les travaux provisoires consisteront en la pose d'ouvrage de délimitation de la voie douce, avec reprise ponctuelle de la chaussée et reprise de la circulation en sens unique alterné en fonction des lieux et des dimensions des voies.



EN CHA

ÉCOLES

Travaux

École maternelle

Extension :

Les travaux ont commencé le 24 avril et devraient durer environ 13 mois.

Fondation et coulage de la dalle ont été réalisés cet été.

Dans un premier temps, ils vont permettre de créer des salles pour les garderies du matin et du soir et proposer un espace spécialement dédié au centre de loisirs pour les vacances scolaires.

A terme, l'école retrouvera donc son dortoir et ses salles RASED.

Le préfabriqué (loué par la Commune) a été enlevé fin août.

Montant total 1.3 M€ H.T.

École élémentaire

Isolation thermique :

Grâce à la dotation des fonds verts, des travaux pour enrayer la perte d'énergie ont été réalisés pour une meilleure isolation.

La municipalité a procédé à la rénovation thermique et phonique partielle, et à une réfection des régulations de chauffage.

Des plafonds plus isolants avec une amélioration acoustique et un relamping (éclairage par led).

Le chauffage au gaz par le sol sur une partie de l'école a été supprimé et remplacé par des radiateurs.

A la Toussaint : mise en place d'une régulation centralisée et renouvellement des chauffages moins économes. Ces travaux permettront d'envisager une économie qui pourra atteindre 70 %.

**Cout total : 270 000€ TTC avec des aides de l'état :
30% du département :
17% déjà acquis et attente de celles de la Région.**



NTIER...



LA PLAINE DES SPORTS

En construction

La création de la Plaine des Sports

est une opération qui comporte plusieurs phases d'équipements réalisées en autant de tranches.

1 Le Pumptrack : Chose promise, chose due !



Les travaux se sont déroulés du 12 au 23 juin 2023 et ont été réalisés par l'entreprise Hurricane Tracks, située à Baillargues.

Depuis le 5 juillet, jour de son inauguration, en présence de Jean-François Soto, Conseiller Départemental, Président de la CCVH, Maire de Gignac et de Madame Fadhila Benammar-Koly, Conseillère Régionale, le Pump track ravit petits et grands.

Nous souhaitons que les utilisateurs respectent au mieux cet équipement, tous véhicules à moteur étant proscrits.

Il s'agit de la première réalisation de notre projet d'aménagement sportif qui comportera : un terrain de sport mutualisé avec le collège, les travaux ont commencé le 11 septembre dernier, financés à 100 % par le Conseil Départemental, la livraison est prévue début 2024.

En 2024, une salle des Ados est prévue et se substituera à l'ALSH Ados situé à l'école élémentaire, ainsi qu'une aire de Street workout et des jeux pour enfants.

2 Le plateau sportif

Dans le cadre de l'agrandissement du collège, un accord a été passé avec le Président du Conseil Départemental. La Commune de Montarnaud met à disposition le terrain où se situe actuellement le parking au droit des cours de tennis. En contrepartie, le Conseil Départemental réalise et finance la totalité d'un terrain de Handball et de 3 terrains de basket sur la même emprise foncière.

En période scolaire et en journée, il sera utilisé par le collège et le reste du temps il sera mis à disposition des associations sportives de la commune. Les travaux ont commencé le 11 septembre 2023 et devraient se terminer avant la fin de cette année.

Au démarrage des travaux, la circulation automobile sera interdite depuis le début de la rue qui longe le terrain de foot et l'actuel skatepark.

Les parkings pour les utilisateurs du plateau sportif sont ceux situés entre le gymnase et la maternelle, ceux qui viennent d'être créés en contrebas du Collège (autour du bassin de rétention) et celui qui se situe de l'autre côté du gymnase rue Lucie Aubrac.

3 Réalisation de la maison des ados

Si les subventions demandées sont accordées, le permis pourrait être délivré courant janvier 2024 et les appels d'offre d'entreprise lancés au 1^{er} trimestre pour un démarrage des travaux au milieu de l'année 2024.

4 Street workout

Il sera installé dans la dernière phase des travaux de la Maison des Ados, soit fin 2024, début 2025.

Par la suite, sont prévus les travaux de finition de cet espace avec un coin repos et une aire de jeux pour les plus jeunes.

Enfin, sera réalisé le nouveau skatepark, début 2025.

CADRE DE VIE

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE

Route de Montpellier, début des travaux le 18/09/2023

Il a été évoqué à plusieurs reprises surtout lors des réunions de quartiers, la dangerosité de cette entrée de ville, due à la vitesse excessive de certains automobilistes, au droit du carrefour avec l'avenue du Languedoc et l'avenue Lucie Aubrac. La première intervention a été l'embellissement du rond-point par la pose d'un olivier et l'aménagement des espaces environnants.

Cette prestation a été réalisée par le service technique municipal. **Coût : 32 940 € TTC.**

La seconde intervention sera d'ordre technique à savoir l'aménagement routier. Les travaux ont démarré sur l'avenue de Montpellier environ 150 mètres avant l'entrée de la commune, ils se traduiront par la mise en place de bandes rugueuses, d'une écluse (la chaussée sera rétrécie à une voie, avec la priorité de passage aux véhicules qui sortent de Montarnaud), la pose de trottoirs et de bordures afin de réduire la largeur de voirie, le décaissement de la chaussée au droit du passage surélevé qui provoquera un ralentissement supplémentaire.

L'ensemble sera accompagné de reprises diverses, comme les parapets du pont sur le ruisseau des Mages.



RÉDUCTION DE LA VITESSE

Pose de stops

Lors des différentes réunions de quartiers entre élus et habitants, cette problématique est revenue à plusieurs reprises. La Municipalité a donc décidé de commencer par l'installation, d'ici la fin de l'année, de stops sur plusieurs secteurs de la ZAC 1 et sur l'avenue du Languedoc.

Tranche 1 :

Trois stops seront placés sur l'avenue Lucie Aubrac selon les dispositions suivantes :

- ➡ 2 à l'intersection de la rue de l'Aire et du Chemin de la Tour.
- ➡ 1 à l'intersection de la rue Olympe de Gougues et de l'avenue Lucie Aubrac.

Avenue du Languedoc :

Deux stops sur l'avenue du Languedoc aux intersections de la rue Ernestine Montreuil.

Une réduction de vitesse est également programmée d'ici la fin de l'année entre les deux ronds-points de la route de Saint-Paul avec la pose par la Municipalité de deux coussins berlinois, afin de sécuriser le passage piéton emprunté très fréquemment par les collégiens.

Tranche 2 :

La rétrocession de cette tranche par Nexity à la Municipalité est prévue d'ici la fin de l'année.

Dans une volonté de réduction de vitesse, la Commune a demandé à l'aménageur une réduction de la largeur de la voirie près du parc pour enfants, avenue Abraham Lincoln.



OPÉRATION FAÇADES

Faites le mur

Depuis le 1^{er} juillet 2023 et jusqu'au 30 juin 2027, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault a mis en place une opération façades « Faites le Mur » qui consiste à dynamiser les centres anciens des Communes.

Avec pour objectifs :

- ➔ Aider à l'extension ou la création d'activités économiques.
- ➔ Renforcer l'attractivité des centres anciens par une mise en valeur du paysage urbain et améliorer le cadre de vie par l'embellissement du patrimoine bâti.
- ➔ Valoriser l'offre commerciale.
- ➔ Inciter au ravalement raisonné, respectueux des caractéristiques architecturales du patrimoine bâti.

Sur le foncier de la CCVH, les objectifs annuels sont de :

- ➔ 24 façades d'habitations.
- ➔ 10 devantures commerciales.

Au titre des façades, 9 communes sont concernées dont Montarnaud.
Au titre des devantures commerciales, 25 communes sont concernées dont Montarnaud.

L'aide de la CCVH sera de :

- ➔ 40 % du montant HT des travaux plafonné à 4160€ par projet.
- ➔ 60% du montant HT des travaux plafonné à 5000€ par projet.

D'autres subventions peuvent s'additionner à celles-ci. Les façades concernées sont définies sur le plan ci-dessous, car elles doivent accompagner des travaux réalisés il y a peu de temps ou, en projet, sur des espaces publics communaux. Seules les façades visibles par le public sont prises en compte. Un prestataire en charge du suivi de l'animation établira la fiche de préconisation architecturale.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la CCVH :
06 65 75 01 77 - Mail : faiteslemur@urbanis.fr

Pôle attractivité territoriale - 2 Parc Calmace - 34150 Gignac
ou à la Mairie de Montarnaud qui peut assurer le relais.



TRAVAUX D'ENTRETIEN

Cours d'eau

Au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Communauté de Communes vallée de l'Hérault (CCVH) organise des interventions sur le ruisseau de la Mosson et ses affluents à Montarnaud en septembre 2023. Il s'agit d'enlever ce qui peut faire obstacle à l'écoulement des eaux pour prévenir les inondations : retrait d'embâcles, débroussaillage à l'amont des ponts, élagage et abattage d'arbres instables. Ces opérations déclarées d'intérêt général sont portées par la CCVH.

Le terrain dont vous êtes propriétaire est riverain d'un cours d'eau ?

Alors vous êtes propriétaire des berges et du fond jusqu'à la moitié du lit. Vous avez donc la responsabilité de l'entretenir régulièrement en réalisant les opérations suivantes :

- ➔ Évacuer les embâcles gênants tels que les troncs et les branches ;
- ➔ Recéper les arbres menaçant de tomber ou de gêner l'écoulement de l'eau ;
- ➔ Retirer les déchets ;
- ➔ Retirer les plantes invasives.

Le boisement de berge (ripisylve) doit être préservé car il joue un rôle important pour le cours d'eau :

- ➔ Accueil de la biodiversité ;
- ➔ Stabilisation des berges limitant leur érosion ;
- ➔ Diminution de la vitesse de propagation des crues ;
- ➔ Filtration des pollutions potentielles de l'eau.

Pour l'entretien :

- ➔ Privilégiez la période de moindre sensibilité pour la biodiversité : de septembre à janvier ;
- ➔ N'intervenez pas en véhicule motorisé dans le cours d'eau ;
- ➔ Ne laissez pas de déchets végétaux en zone inondable.

Important : Ne plantez jamais d'espèces invasives (bambou, canne de Provence, ...) car elles remplacent les essences locales et sont le premier facteur de dégradation de la biodiversité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des eaux de la vallée de l'Hérault au 04 34 46 60 00

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Municipalité a organisé des réunions de quartier afin de présenter les projets, d'échanger avec les habitants et de faire remonter leurs aspirations et leurs préoccupations.

Comme les deux années précédentes, 5 rencontres ont été planifiées sur les différents secteurs de la commune :

- ➔ Centre ancien
- ➔ Deux fontaines, Source, Font Carbonnière, la Roque et Pétrou
- ➔ Champ vert, Clos des vignes, Truquets
- ➔ Pradas tranche 1, de l'avenue de Montpellier jusqu'au collège
- ➔ Pradas tranche 2, côté Super U

Les thèmes majeurs de préoccupations et de questionnement ont été :

- ➔ La vitesse
- ➔ Défauts d'entretien et incivilités
- ➔ Urbanisme et amélioration des espaces publics
- ➔ Travaux

Vous pouvez retrouver sur notre site les comptes rendus des réunions pour chaque secteur :
www.montarnaud.com

SOLIDARITÉ

Programme octobre - novembre - décembre

La Commune par le biais de son Centre Communal d'Actions Sociales multiplie les partenariats et élargit son panel d'activités pour répondre aux attentes de tous. Elle vous propose des conférences, des ateliers, des stages, une semaine consacrée aux seniors et le traditionnel repas des aînés...

Ateliers

Mémoire-connectée

" MÉMOIRE CONNECTÉE "

Atelier de 10 séances GRATUITES

Tous les Mercredis

**10H
SALLE DES
FÊTES
MONTARNAUD**

Mercredi 27 septembre

Inscriptions et
renseignements au
04.67.55.40.84 ou
06.75.07.62.13

Mercredi 4 octobre
Mercredi 11 octobre
Mercredi 18 octobre
Mercredi 25 octobre

Mercredi 8 novembre
Mercredi 15 novembre



Bien-être

Venez jouer, rire,
chanter et danser avec nous !



5 Ateliers ludiques

Sons et expressions, Tranches de rire, Après-midi festifs

Le 28 septembre de 10h à 12h

à la Salle préfabriquée n° 3 - av. Font Mousson - Montarnaud

Les 5 et 19 octobre de 14h à 16h

à la Salle du Conseil, Mairie - 80 avenue Gilbert Sènès - Montarnaud

Le 16 novembre de 10h à 12h

à la Salle préfabriquée n° 3 - av. Font Mousson - Montarnaud

Renseignements et inscriptions :

Bernard - 06 04 01 34 61 - bernard.guillermo@associationhautparleur.fr

Conférence

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

Salle des fêtes
8, Avenue de Montpellier
34570 Montarnaud

**MERCREDI 11 OCTOBRE
de 9h à 17h**

9h : Accueil Café

9h30 : Mot de bienvenue
Mme WEBER Vice-Présidente
Conseil Départemental et
M. PUGENS Maire de Montarnaud

10h : Solutions de financement

11h : Trucs et astuces
pour adapter son logement

11h30 : Echanges
avec les partenaires

« Aidez les aidants(es)
à prendre soin d'eux et
d'elles »



13h30 : Accueil Café

14h : Être aidant
Comportement et
accompagnement / se protéger et
prévenir l'épuisement

15h30 : Solutions de répit

16h30 : Echanges avec les partenaires

Les gestes et techniques aux aidants La forme et la santé physique.

Chaque mercredi
du 11 octobre au 20 décembre
de 14h à 16h à la Salle du Conseil



Stage

« Équilibre et vous / Prévention des chutes » à la Salle du Conseil.
Les intervenants seront un ergothérapeute ainsi qu'une personne travaillant dans le cadre de l'Activité Physique Adaptée.

Participation gratuite - Renseignements au
05 31 48 11 55

STAGE SANTÉ SENIORS

Équilibre
et vous !



LES 26 & 27
OCTOBRE
De 9h30 à 16h30

RETROUVEZ L'API BUS

DANS VOTRE COMMUNE !



Atelier « KARAOKE » à Montarnaud

Mardi 3 octobre - de 14h à 16h
Mardi 17 octobre - de 10h à 12h
Mardi 21 novembre - de 14h à 16h

Esplanade

Ateliers gratuits pour les seniors !

N'hésitez pas à apporter vos instruments de musique !
Renseignements : 06 79 51 29 01 — apibus@admr34.fr
Inscription en mairie : 04 99 61 43 26



« Semaine Bleue » deuxième édition du 2 au 8 octobre



A cette occasion, la municipalité propose le projet « **GRAFFS Ensemble** » et lance un appel à tous les Montarnéens pour la réalisation d'une fresque participative.

L'objectif est d'arriver à une mobilisation intergénérationnelle des habitants qui le souhaiteraient. Ils auront la possibilité de participer à des ateliers en présence d'un graffeur ou simplement transmettre un Graff au CCAS qui sera exploité par l'artiste et inséré à la fresque finale lors du vernissage.

Vous pouvez soit participer aux ateliers

« **Graffs ensemble** »

les lundis et mercredis à la Salle des fêtes,
soit envoyer vos propositions de graffs au CCAS :
ccas@montarnaud.fr.

Des ateliers de cuisine, de peinture où se côtoieront toutes les générations seront également proposés, avec échanges de savoir-faire. De nombreuses autres activités sont prévues : jeux de société, jeux géants en bois, jeux connectés. La bibliothèque proposera sur toute la semaine un fond de livres sur la thématique du street art.

Tout au long de cette Semaine Bleue, les participants pourront déguster de bonnes brioches réalisées par des salariés de la Maison d'accueil spécialisée « L'Ensoleillade » de Saint André de Sangonis.

Programme complet sur le site : www.montarnaud.com

Repas des aînés

Organisé chaque année et offert par la Municipalité, le traditionnel repas dansant des aînés se déroulera le mardi **12 décembre 2023** à midi à la Salle des fêtes. Pour passer un moment convivial et déguster un bon repas, inscrivez-vous vite à :

L'accueil de la mairie ou par téléphone : 04.67.55.40.84

Jeunesse

Un **service civique** est à pourvoir au CCAS de Montarnaud pour une période de 9 mois. Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Le volontaire aura pour mission d'aider les personnes âgées à sortir de l'isolement en favorisant les liens intergénérationnels.

Candidature : Mission Locale jeunes

04 99 61 43 26 - 04 67 54 91 45 - 04 67 88 44 70

Permis de conduire

La Commune propose une aide de 200€ pour les 17/25 ans.

Cette aide à la mobilité des jeunes sera accordée à 15 jeunes qui sont actuellement en dehors des dispositifs d'aides existants (RSA – Pôle emploi) et sous certaines conditions, à savoir :

- ➔ Obtention obligatoire du code de la route
- ➔ Inscription obligatoire dans une auto-école de son choix

Contact : ccas@montarnaud.fr

04 99 61 43 26

BAFA



Des aides financières peuvent être sollicitées selon les situations, auprès des différentes administrations :

➔ La **CCVH** : Une session tous les 2 ans de 15 à 20 places, prochaine session : Toussaint 2024.

Financement possible jusqu'à 300 €

➔ **MLJ** : Financement en fonction du projet du jeune jusqu'à 300 €

Contact - Isabel SEGATO : 04 67 54 91 45

➔ **Mairie et service social de Montarnaud** : Financement jusqu'à 200 €
Conditions : Une lettre motivée du candidat

Une journée d'immersion en observation au centre de loisirs afin de préciser et confirmer son projet auprès du public et des professionnels de l'animation de la commune.

Contact : ccas@montarnaud.fr ou Tél : 04 99 61 43 26

Téléthon les 8 et 9 décembre.

Le programme est en cours, mais la Commune lance un appel aux associations, aux bénévoles et à tous les Montarnéens pour des propositions d'actions durant ces deux jours afin de récolter un maximum de dons pour aider la recherche contre la myopathie et les maladies génétiques neuromusculaires.



JEUNESSE

FÊTE DE LA SCIENCE

Du 6 au 16 octobre.

Cette année, le thème national choisi est le sport et science. Avec la coupe du monde rugby, celle de football féminine et à l'approche des jeux olympiques et paralympiques en 2024, le sport est pile dans l'actualité !

Qu'on le pratique ou non, comme un loisir ou dans un cadre éducatif, en amateur ou en professionnel, le sport occupe une place centrale dans notre quotidien et notre société. Il brille par son omniprésence sociale, économique, médiatique mais aussi scientifique.

Quels sont les bénéfices de l'activité physique sur la santé humaine ? Comment concilier sport et environnement ? Comment le sport peut-il aider à surmonter le handicap ? L'eSport est-il un sport comme les autres ? Comment les sciences contribuent-elles à repousser les limites des performances sportives ?

Vous avez envie d'obtenir des réponses à toutes ces questions ? Tentez de les découvrir à travers des conférences interactives, projections, ateliers jeux vidéo, initiations sportives et rencontres proposés durant toute la semaine.

Plus d'infos à venir sur www.cc-vallee-herault.fr



Dans le cadre de la fête de la science, rendez-vous le

Samedi 7 octobre à la bibliothèque.

Écrans et jeux vidéo : les effets sur le corps et l'esprit.

De 10h à 11h15

Discussion-sensibilisation sur l'accompagnement des enfants et adolescents aux jeux vidéo et au eSport. Parents, enfants, ados et intervenants pourront échanger ensemble sur la question. Avec l'association Battle4 ayant pour projet d'allier sport, bien-être, détente et eSport.

De 11h30-13h30 :

Atelier jeux vidéo et repas partagé.

Bibliothèque de Montarnaud / Tout public à partir de 8 ans

SCRABBLE SCOLAIRE

Le président du Club de Scrabble de Montarnaud, Laurent Arnaud, convaincu de l'intérêt pédagogique de ce jeu, a proposé aux enseignantes de Cm1-Cm2, de mettre en place dans leur classe un cycle de 6 séances d'une heure de jeux autour de cette activité et d'initiation au duplicate. C'est avec enthousiasme que 5 enseignantes avec l'accord de la Directrice ont répondu favorablement.

Depuis début 2012, une convention cadre lie la Fédération française de Scrabble avec le Ministère de l'Éducation nationale, qui reconnaît les vertus pédagogiques du jeu qui permet d'apprendre en jouant ! Enrichir le vocabulaire avec la découverte de nouveaux mots, la grammaire, mais aussi les mathématiques, le scrabble reste un jeu de société nécessitant recherche et réflexion.

Les élèves ont vite adhéré au projet et ont révélé de très bonnes aptitudes, leurs enseignantes ont beaucoup apprécié l'activité qui s'est clôturée par un tournoi interclasses.



PARTIR EN LIVRE

Lire en dehors des murs !

Organisée par le Centre National du Livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture depuis 2015, Partir en Livre est la première manifestation qui promeut le plaisir de la lecture auprès des jeunes.

L'objectif est de sortir les livres des étagères pour aller à la rencontre du jeune public afin de transmettre le plaisir de lire.

Cette manifestation entièrement gratuite s'est traduite à Montarnaud le 5 juillet dernier, par une bourse aux livres, des ateliers lecture animés par le personnel de la bibliothèque et des membres du Conseil des sages, des rencontres avec des autrices, un concours de dessins, un atelier BD... Et pour une pause goûter, l'ALSH Ados a tenu une buvette.

Jean-Pierre et Hélène sont bénévoles à la bibliothèque.

« Nous sommes là pour animer des ateliers lecture, il fait beau et voir des petits lire comme ça et se régaler, c'est très sympa ! »

Installées confortablement sur des matelas sur le jardin de la salle de fêtes, Laëtitia une jeune maman est venue avec ses 3 filles : Lyse, 9 ans, Léane, 7 ans et Jade : 3 ans.

« Nous sommes venues pour la bourse aux livres et le concours de dessins et surtout pour l'amour de la lecture ! » Lyse et Léane abondent dans le sens de leur maman : *« Nous avons toujours le droit à une histoire avant de nous endormir et on aime bien ça. »*

Un peu plus loin, Julie et Lise, âgées de 8 ans ont la tête plongée dans des livres : *« Nous sommes au calme pour lire, on est bien. »*



Mariko



Céline Pibre

Deux autrices : Mariko et Céline Pibre ont proposé des animations pour le plus grand plaisir des enfants.

Mariko, illustratrice jeunesse, a animé un atelier BD : *« J'ai commencé par un blog où je racontais ma vie en BD et ça fait du bien ! Mon objectif lors de cet atelier, c'est que les enfants racontent leurs petites histoires personnelles. Ils doivent se dessiner eux-mêmes en personnage de BD, essayer de trouver une histoire vécue sous forme très courte et la dessiner. »*

Céline Pibre, participe à cette opération depuis 2019, *« J'aime venir à la rencontre du public qui peut être éloigné de la lecture ou qui ne fréquente pas les bibliothèques, car cela provoque des rencontres inoubliables ! Cet univers peut susciter l'envie par la suite de se rendre par soi-même dans des lieux de lecture. »*

Dans le cadre de cette manifestation, un concours sur la thématique « la liberté selon Mortelle Adèle » a été organisé. La bibliothèque a reçu 41 dessins d'enfants, exposés le jour de la manifestation dans le jardin de la salle des fêtes. Les lauréats sont repartis avec des chèques lire et des livres.



LISTE DES GAGNANTS

6-10 ans

Ava Manolios - Edèle Aucourt
Izia Boudon - Ryad Dobi
Charlie Dupré - Alixe Cluseau
Hanaé Martinez - Maya Barral
Antoine Cluseau - Tyméa Martinez
Mathilde Brisset - Lyse Million

0-5 ans

Charlize Barral - Elana Bident
Arthur Febvre - Alicia Guyon
Hugo Bident - Pia Kubiak
Zélie Varenne Rodriguez

11-18 ans

Maëva Leprêtre
Maylis Ingrato



SPORT

SAS



L'objectif de cette association est de rendre accessible le sport à des personnes en situation de handicap.

Le « SAS » autrement dit le passage, permet durant cet instant de passer de l'état de personne avec son handicap, à une personne valide, grâce à l'aide de sa team.

Une quarantaine de coureurs et marcheurs font partie de cette belle aventure humaine qui a déjà réalisé le Marathon de Barcelone et de Paris, le challenge du Pic Saint Loup, les 20 kms de Montpellier, le Trail de Pignan... Au total 18 courses et 250 kms parcourus !

Christophe Lours est l'un des bénévoles, très impliqué :

« Nous disposons d'une joëlette, c'est-à-dire un fauteuil marathon à 3 roues. Ce qui permet à ces personnes de vivre des courses dans le monde des valides, on se renseigne évidemment sur le handicap de la personne, ses problématiques physiques et de santé puis on adapte la course à laquelle elle va participer. Et pour les encadrants, c'est comme faire un déménagement en courant ! »

Parmi ces « bénéficiaires » il y a Matéo, atteint du syndrome de Mohr-Tranebjaerg, maladie où se mêlent dans son cas malformation, surdit , dystonie, probl mes de vision et comportementaux. Gr ce   SAS, il a pu participer au marathon de Barcelone ! L' quipe qui l'a encadr  a  t  baptis e la Team Mat o « qui est devenue une famille de c ur compos e de personnes diff rentes mais compl mentaires, des femmes et des hommes g n reux et formidables, tr s engag s avec un mental de dingue ! » souligne Christophe Lours.

« Son neurologue a vu un ralentissement de sa maladie. Mat o a 22 ans aujourd'hui, vit toutes les  motions et on arrive   communiquer avec lui. Il est tr s taquin, jovial. »

St phanie Binon a voulu participer   une course avec SAS, zoom sur ce personnage haut en couleurs.

Originaire de Belgique, St phanie Binon est devenue t trapl gique   l' ge de 14 ans   la suite d'un accident de gymnastique alors qu'elle  tait en sport- tudes. Elle vit d sormais   M ze avec son mari et leur fille.

Com dienne depuis plusieurs ann es, elle a commenc    mettre en humour ses aventures du quotidien de femme

t trapl gique, sous forme de blog dans un premier temps, puis ses cours de th  tre lui ont donn  envie de monter sur sc ne dans un onewoman sit-up show :

« M me si une journ e est pourrie, il y a plus grave, il faut avancer et prendre du recul. Voil  comment je fonctionne. Je suis en fauteuil roulant mais je suis tr s bien dans mes baskets, je ne les use pas et j'en ai un paquet ! »

Elle a donc propos  de faire une course de 8 km, car elle adore les d fis, avec une condition :

« j'avais envie et besoin de me sentir pr sente dans la course, m me si dans cette jo lette, on ne peut rien faire. Je n'ai pas vu le temps pass  ! J'ai hurl  pour les encourager car il n' tait pas question de faire de la figuration et je n' tais pas venue pour perdre ! Toute l' quipe, est bienveillante, pas d'apitoiement et les membres sont l  pour prendre du plaisir et en donner ! Ce sont des gens solaires, lumineux, on a envie de les prendre dans nos bras. »



St phanie Binon sillonne les coll ges, lyc es et entreprises, avec sa compagnie de th  tre   Montpellier « Laurelle et Landie » qui aborde la sensibilisation au handicap et   la diff rence avec humour.

Nathalie Perez habite Montarnaud depuis ao t 2015, elle a particip    l'Urban trail   Pignan le 18 f vrier dernier avec Mat o, et sa premi re r action lorsqu'elle l'a vu :

« Le petit m'a touch , son sourire est magique.  tant sourd et muet, il lui reste la langue des signes mais avec mon handicap, c'est difficile de communiquer avec lui. Quand je l'ai rencontr , je me suis dit que cela doit  tre dur pour lui et je pleurais, car je me revoyais   son  ge et je me reconnaissais dans tout  a »

Nathalie souffre d'un handicap, une malformation de naissance au bras gauche,

« J'ai v cu des moments difficiles, j'ai  t  insult  et harcel e en primaire et au coll ge. Je suis aide-soignante



RAITS



Sport Accessible et Solidaire

et j'en ai bavé ! J'ai été refusé 5 fois au CHU de Montpellier, il faut toujours que je prouve que je suis capable de faire mon métier. »

Ce qu'elle apprécie à l'association, c'est avant tout l'ambiance et la convivialité

« Tout le monde est bienveillant au niveau de la différence et j'étais contente de tenir la joëlette. »

Nicolas Casas est Montarnéen depuis 2021, il pratique la course à pied et le trail depuis 6 ans.



« J'ai rencontré Christophe, quelqu'un d'humain, il m'a expliqué le principe de la joëlette et j'ai trouvé l'idée terrible ! C'est important que les gens à mobilité réduite puissent participer au trail avec des moyens techniques et de l'amitié. Car c'est un véritable travail d'équipe, de cohésion, et de respect. Et puis Matéo, c'est notre mascotte, il est toujours souriant ! »

Pour Nicolas, même si le poids de la joëlette (20 kg) couplé à celui de la personne nécessite un gros effort, le plaisir est là :

« On est utile, on plonge dans un bonheur total, on rigole, c'est une véritable amitié. »

Pour 2024, l'association a plusieurs projets : la participation aux 100 km de Millau, et à un 1^{er} triathlon, la création d'une charte de course avec la Fédération d'athlétisme et handisport, la conception d'un fauteuil spécifique avec une école d'ingénierie (adaptable en fonction de la course et de la fatigue) et le développement d'un partenariat avec le MHR.

Implication au sein du label Terre de Jeux 2024

En tant que référente de Montarnaud dans la commission Terre de Jeux, et déléguée aux sports et festivités, Monique Teissier a proposé la candidature de la Team Matéo (et par conséquent l'association SAS) pour être porteur de la Flamme Olympique de Paris 2024. On croise les doigts !



Laurent Vollot

Originaire de Paris, Laurent Vollot a été artisan dans le bâtiment, conducteur de travaux, chiffrer mètreur à Montpellier, avant de rejoindre la mairie le 1^{er} février 2019.

« Il s'agissait de ma première expérience en fonction territoriale à Montarnaud et cela a été riche en enseignement, tant au niveau technique qu'humain. »

Il supervise l'entretien des bâtiments municipaux, du mobilier urbain, les travaux de voirie, la signalétique, le suivi technique et financier des projets municipaux. Après de bons et loyaux services au sein de la Mairie, dès le 1^{er} novembre, il va commencer une nouvelle vie à la Communauté d'Agglomération de Bourges où il aura la gestion de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des chantiers.

« La rencontre avec Monsieur Laurent Vollot date de notre prise de fonction en mai 2020.

Sa personnalité nous est rapidement apparue, un homme discret, efficace, force de propositions, excellent technicien et surtout pour la nouvelle équipe municipale, eu égard à l'état des archives à notre arrivée, la mémoire technique vivante de la commune.

Son départ, qu'il nous avait annoncé depuis quelque temps, est une perte pour la commune tant sur le plan professionnel qu'humain.

Nous respectons son choix qui va dans le sens de son évolution professionnelle et familiale.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles activités et fonctions et, mille fois merci pour le service public apporté aux Montarnéens et aux Montarnéennes » commente Jean-Pierre Pugins.



VIE ASSOCIATIVE

DES RÉCOMPENSES MÉRITÉES !

Une première !

La Municipalité a tenu à célébrer et honorer le mérite des associations sportives et culturelles qui font la richesse et le dynamisme de notre communauté.

Des récompenses symboliques afin de saluer et de valoriser leurs accomplissements exceptionnels, leurs efforts incessants et leur constante recherche de l'excellence.

Monique Teissier, la déléguée aux sports et festivités a exprimé la fierté et le plaisir de célébrer leur richesse et dynamisme :

« Nous sommes conscients de l'importance des associations qui contribuent au développement et à l'épanouissement de notre ville et offrent à nos concitoyens la possibilité de partager des moments uniques qui créent des liens forts et durables ».

Bouquets et médailles de la ville ont été ainsi remis le 13 juillet dernier à plusieurs associations. Dans le domaine culturel ont été récompensés l'association Monarc, Zoom Photo, et le Club de scrabble pour leurs excellents résultats sur le plan départemental ou régional. Du côté des clubs sportifs, ce sont l'ASMPV (club de foot), le Tennis Club, Gym Sport, Taekwondo Cœur d'Hérault et le MHBC (club de Hand Ball) notamment pour l'obtention de la part de la fédération française, d'un label d'intégrité et de citoyenneté valorisant leurs actions contre la violence et leurs activités spécifiques auprès des plus jeunes.

Les lauréats :

Monarc : Philippe Vandoolaeghe et Marie Paule Guégan : peintres et animateurs.

Zoom Photo : Claudine Costa Pioch : présidente du club.

Club de scrabble : l'équipe arrivée 6^e au championnat de France.

ASMPV : Anas Dulmekki, jeune du village né en 2007 et licencié en catégorie U17, joueur et encadrant des U12.

Tennis Club : Anaé Alemany, championne individuelle de l'Hérault catégorie 13/14 ans.

Sport Gym montarnéen : Alicia Guimchard, championne départementale en classement individuel de gymnastique et Imane M'Chita pour la création cette année d'un pôle compétition gymnastique.

Taekwondo Cœur d'Hérault : Florian Ficara : 1^{ère} médaille d'or au Championnat régional et son entraîneur : Jessica Daynes Santino.

MHBC : l'équipe senior : Boris Falandry, Pascal Juquel, Éric Vernet, Sébastien Richard, arrivée en 16^{ème} de finale de la Coupe de France.

Aïkido : Jean Daniel Boulay, membre fondateur du club et reçu au grade de ceinture noire 1er Dan d'Aïkido le 4 juin 2023.

Horse-Ball : Léna et Giulia Araujo, tous deux championnes de France 2023 dans leur catégorie.

Léna Araujo nouvelle championne d'Europe de Horse-Ball.



MONARC

Montarnaud Art et Culture



C'est une association qui réunit des peintres et des sculpteurs et tout amoureux de l'art en général.

« Depuis 13 ans, de nombreux artistes ont pu s'exprimer par leur talent dans des expositions organisées à Montarnaud et aux environs, comme à Argelliers, Pignan, Vailhauquès ou Palavas les Flots. La devise de l'association est de donner la parole à l'art » explique Phousith Norodom, le responsable de Monarc.

Monarc participe activement aux actions menées par la Municipalité en animant des ateliers ouverts au public. Cette année, les résidents de la Clinique Saint Antoine ont pu réaliser des peintures exposées lors de la Fête de la Nature.

Si vous vous sentez artiste dans l'âme, participez aux ateliers organisés deux fois par semaine, le lundi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 18h au préfabriqué à côté des Restos du Cœur.

Adhésion : 30€ l'année, qui donne droit à 2 expos.

Contact :

Phousith NORODOM - 06 32 05 15 95

ou pasdegourdis@gmail.com

Les gagnants des prix Monarc et de la Municipalité.



ESPOIR POUR UN ENFANT

Un nouveau local



Après avoir travaillé tout l'été, au déménagement, transfert et petits travaux, les six bénévoles de l'association vous attendent désormais dans un nouveau local situé au plan de la Poste, où se trouvait le local technique de la Mairie.

Nouveau look, plus d'espace et meilleur agencement, Monique Paulhan, la responsable est ravie « *Nous avons utilisé l'espace pour séparer les dons, nous avons désormais un rayon femme, homme, enfant, mais aussi décoration, un coin maroquinerie/chaussure/sac, bijoux ainsi que livres et bibelots. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir le public dans un espace adapté* ».

N'hésitez pas, foncez découvrir les petites pépites de l'association, car en plus vous contribuerez au bien-être et à la santé des enfants les plus démunis.

Horaires et jours d'ouverture :

Mardi matin pour le dépôt : 9h à 11h

Ouverture les mercredis et samedis matin : 9h à 12h

Pour rappel, la colonne textile et chaussures installée sur le parking de la Mairie, et disponible 24h/24 n'est pas une poubelle ! Seuls les vêtements et chaussures propres et en bon état doivent y être déposés. Respectons le travail des bénévoles qui doivent récupérer et trier les dons.

« *Nous récupérons malheureusement encore des vêtements sales et invendables, vu leur état. Mais nous tenons à remercier ceux qui prennent la peine de nous laisser des lots propres et pliés, c'est un signe de respect de nous-mêmes et de notre investissement au sein de l'association.* »

Pour la signalétique d'Espoir pour un Enfant, un projet peinture devrait voir le jour avec le service loisirs de la commune, pour lequel, seront sollicités les enfants de l'ALSH Katchouks.

RESTOS DU CŒUR

Recherche des bénévoles !

Les bénévoles des Restos du cœur à Montarnaud proposent une aide aux devoirs à tous les enfants du CP à la 3^e, malheureusement chaque année la demande est croissante.

Vous pouvez être bénévole même qu'une heure par semaine !

Il s'agit d'aider les élèves à faire leurs devoirs, en particulier en français et en math, un coup de main pour une lecture, apprendre une poésie...

Contact : Dany Vas

06 60 37 80 31 / 04 67 55 96 48



SPORT GYM MONTARNÉEN

Gymnastique

Sous toutes ses formes : rythmique (GRS), acrobatique, artistique, du Yamakasi (Parkour), agrès, baby gym et gym fitness adulte mais aussi du Pilates, zumba et du renforcement musculaire. L'association compte environ 150 adhérents âgés de 3 à 70 ans.

Cette jeune structure, qui a pris le relais du foyer rural en été 2022, a pour la première fois de son histoire créé un pôle compétition en gym artistique avec l'engagement de deux équipes féminines au sein du championnat de France, et elles ont fait le plein de médailles !



« *Nous avons vécu une saison 2022/2023 riche en émotions pour les gymnastes et les entraîneurs. Nous avons une équipe championne de l'Hérault et une équipe médaillée de bronze, une 2^e et 3^e place au championnat régional et un gymnaste qui s'est distingué au classement individuel arrivant 2nd* » explique fièrement M'Chita Imane, la responsable et entraîneur technique.

Son leitmotiv est de donner aux enfants, le goût à l'activité physique et « *leur apprendre la gymnastique sous toutes ses formes, pas seulement avec des poutres et barre. Notre volonté est d'attirer davantage les garçons, notamment pour le yamakasi et de continuer à développer la section compétition et performance.* »

Sport Gym est d'ailleurs affiliée à la fédération UFOLEP pour les compétitions. L'association compte 4 intervenants ainsi que quelques bénévoles, mais reste toujours intéressée pour que d'autres personnes se lancent dans l'aventure afin d'organiser des événements et de les mutualiser avec d'autres associations de la commune.

Lundi : 17h30/20h - Mardi : 13h30/21h - Vendredi : 17h30/20h30

Nouveauté : le samedi matin : de 11h à 13h

Cours fitness adulte : mercredi : 18h à 21h

Rendez-vous au gymnase Yannick Noah pour les enfants et à la salle des fêtes pour les adultes .

Si vous avez un peu de temps libre, et que vous avez envie de vous investir dans une association dynamique, ou simplement découvrir sa palette d'activités :

Contact : 06.08.96.07.61



CULTURE ...

FÊTE VOTIVE

Cuvée 2023, un grand succès et un bel hommage.

Pendant quatre jours, le village a vécu au rythme de la fête organisée par le tout nouveau Comité des fêtes et le Club Taurin. Petits et grands ont pu trouver leur bonheur, grâce à une programmation riche et variée : pétanque, abrivado, bandido, jeux et manèges pour les plus jeunes soirées dansantes avec les orchestres Cocktail de nuit et Effervescence et bien sûr la traditionnelle bénédiction des taureaux pour la fête de l'Assomption.



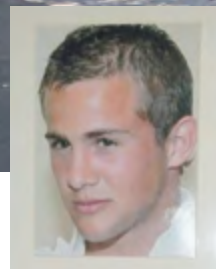
Cette ambiance festive et conviviale a fait place à l'émotion au moment du recueillement en mémoire de Fabien Vigne, assassiné d'un coup de couteau pour un regard au cours de la fête votive, le 17 août 2009. Chaque année, depuis 14 ans, le club taurin et la Municipalité se retrouvent pour un hommage et un dépôt de gerbe, devant la plaque commémorative située dans la rue qui porte son nom.

Jean-Pierre Pugens : « *Tu fais partie des enfants de Montarnaud. L'imbécillité t'a ôté la vie. Chaque année, nous continuerons à t'honorer. De là ou tu es, tu protèges ta famille, tes amis, la fête et Montarnaud. Repose en paix.* »

Suite à ce décès tragique, les parents de Fabien ont créé une association baptisée « Vie sacrée » ainsi que des petits bracelets pour sensibiliser les jeunes avec un message : « je fais la fête sans arme. » Sabine Vigne, la maman de Fabien a souhaité qu'une distribution gratuite de 250 bracelets soit faite lors de la Féria des vendanges car : « *La vie de nos enfants est précieuse et il ne faut plus qu'une famille ne verse de larmes pour un coup de lame. Aucune mère ne mérite de perdre un enfant.* »

L'objectif de cette distribution est de sensibiliser les jeunes et de leur faire prendre conscience des risques des couteaux dans les fêtes de village, afin d'éviter de nouveaux drames et de nouveaux deuils.

Fabien voulait intégrer le bataillon des marins pompiers à Marseille. Pour beaucoup il était considéré comme l'enfant du village et comme Sabine aime le rappeler « *C'était un bon petit avec des valeurs. Je l'entendais dire tout le temps « maman, tu seras tellement fière quand je sauverai une vie. À travers son décès, il en a quand même sauvé car il y a quelques années, dans une fête de village 17 couteaux ont été retrouvés.* » C'est un véritable combat pour Sabine, qui avoue, qu'à chaque fête votive, elle quitte Montarnaud car c'est trop dur « *j'ai porté mon fils pendant 9 mois et jusqu'à la fin de mes jours, je le porterai dans mon cœur et dans ma tête.* »



BIBLIOTHÈQUE

Jeux de rôle

Dès le mois d'octobre, venez-vous initier aux jeux de rôle à la bibliothèque !

Guillaume Grès, Montarnéen depuis 6 ans et passionné de jeux de rôle depuis 25 ans, sera votre meneur de jeu pour les initiations. Il a une expérience de 20 ans dans le rôle et a eu la chance de mener plusieurs parties avec des personnes de tout âge (de 7 ans à 80 ans).

Il a hâte de vous faire découvrir sa passion et de la partager avec vous.

Alors venez nombreux le 6 octobre et le 3 novembre de 20h à 23h !

En attendant, nous vous proposons de voter pour votre thématique préférée parmi les suivantes :

Monster of the week

Traquez des bêtes dans votre lycée à la Buffy contre les Vampires, sillonnez le pays à la recherche de créatures surnaturelles comme les frères Winchester de Supernatural ou menez des enquêtes pour une agence gouvernementale à la manière de Mulder et Scully. Vous incarnez un groupe de chasseurs de monstres. Une agence gouvernementale secrète, une famille ancrée dans une tradition surnaturelle, un groupe ésotérique millénaire... À vous de décider !



Starfinder

Starfinder est un jeu dont l'essence repose sur l'exploration : découvrir de nouveaux mondes, rencontrer de nouvelles cultures, mettre à jour des secrets oubliés et étendre les limites de l'univers connu.

Que vous soyez un homme-rat, un alien reptilien, un être artificiel ou un humain né sur une station orbitale, que vous utilisiez des fusils lasers, une armure assistée, de la magie ésotérique ou vos simples forces de persuasion, Starfinder est un jeu de rôle dans lequel vous jouerez des héros qui influenceront sur les événements de la galaxie.

Dans ce monde rempli de monstres et de magie, d'elfes, de nains et d'orques, défendez-vous la veuve et l'orphelin ? Servez-vous les forces du mal ? Utiliserez-vous la force ou l'intelligence pour arriver à vos fins ?

Donjon et Dragon



Envoyez vos préférences à :
anim-bibliotheque@montarnaud.fr



facile à lire

Facile à lire, quèsaco ?

Les livres « Facile à lire » sont des albums, des romans, des bandes dessinées ou encore des livres audios. Ce sont des textes courts, aérés, pouvant être accompagnés d'illustration. Ces livres ont pour vocation de faciliter l'accès à la lecture à ceux qui n'ont pas le temps, ont des difficultés à lire, sont éloignés de la lecture...

Présents dans la bibliothèque, des livres du fonds Facile à lire sont également disponibles à titre d'expérimentation aux cabinets médicaux des :

- ➔ Docteur MEYER
- ➔ Docteur CHAUSSE
- ➔ Docteur GRONDIN
- ➔ Docteur LUCAS-LAPLACE

Voici les modalités de prêt aux cabinets :

- ➔ Servez vous
- ➔ Lisez
- ➔ Ramenez (ou en bibliothèque)

Une façon de passer agréablement l'attente avant un rendez-vous, avec la possibilité d'emmener le livre chez soi pour le finir.

A consommer sans modération.



Facile à lire...
Enfin des livres pour moi !



PAROLE À...

Tribune de l'opposition

Quelques bémols aux splendides actions de l'équipe municipale :

Lors du conseil municipal de Juin, la majorité a voté l'augmentation des prix de la cantine scolaire, à quoi bon de se vanter de ne pas augmenter les impôts si on augmente le prix des services publics...le résultat dans le portefeuille des familles est identique !

Au 25/08/2023, on ne connaît pas le montant des subventions versées aux différentes associations puisque celles-ci ne sont plus votées en conseil municipal, manque de transparence ou simple oubli ?

Un PLU destiné à réduire l'emprise immobilière et toujours plus de constructions en cours sur la commune.

Une annonce par trimestre sur la cave coopérative et sur le terrain, rien ne bouge.

Dans le dernier bulletin, M. Le Maire défend son action d'acharnement incompréhensible contre l'entreprise Macondo mais surtout il ne répond pas à la question fondamentale, quel projet défend-il ou cache-t-il pour le Mas Dieu ?

Montarnaud Ensemble

Tribune de la majorité

Les Montarnéennes et Montarnéens, petits et grands, ont passé un bel été rythmé par les nombreuses festivités mises en place par la Municipalité et les associations.

Sans les bénévoles, les commerçants et les agents municipaux rien de tout cela ne serait possible !

Un grand merci à tous pour leur implication qui a grandement contribué à la réussite de ces moments de rencontres et de partage !

Pendant l'été les travaux concernant l'agrandissement de l'école maternelle se sont poursuivis. La rénovation énergétique de l'école élémentaire Font Mosson est terminée. L'équipe éducative, le service jeunesse, le personnel des écoles, et surtout nos enfants, vont pouvoir l'apprécier dès la rentrée !

L'équipe municipale s'investit dans un travail d'installation de panneaux photovoltaïques dans un souci d'économie.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui est en cours de révision prend en compte tous ces enjeux.

Nous sommes ouverts aux critiques quand elles sont constructives ! Avis à l'opposition !

Montarnaudcvous



Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 3/07/2023

Adoption :

- Modification du tableau des effectifs
- Adhésion de la commune à la mission de médiation préalable du CDG34
- Adhésion de la commune à la mission « référent déontologie de l'élu local » du CFMEL
- Convention de partenariat avec l'Académie de Montpellier pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail/année scolaire 2023-2024
- Convention de financement avec Hérault Transport relative au transport des élèves de Montarnaud domiciliés à moins de 3km de leur établissement

- Modification de la tarification scolaire et des accueils de loisirs périscolaires
- Renouvellement de la convention de partenariat avec le collège Vincent Badie pour la réalisation d'activités périscolaires
- Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales avec la Direction Générale des Finances Publiques
- Extinction de l'éclairage nocturne
- Instauration d'un barème des astreintes prévues à l'article L481-1 du Code de l'Urbanisme
- Avenant n°1 en moins-value du marché de conception -réalisation du Pumptrack
- Règlement intérieur du Pumptrack
- Modification des statuts de la CCVH



RETOUR EN IMAGES

Lundi 12 juin



Coup d'envoi des travaux du Pumptrack !

Lundi 19 et 26 juin



Traditionnelle remise de livres par la municipalité aux élèves des écoles maternelle et élémentaire.

Mercredi 21 juin



Fête de la musique

Merci pour votre présence et merci à la brasserie et à la cave de Montarnaud pour leur participation à cette belle fête.

Vendredi 30 juin



Coup d'envoi des marchés de producteurs sur l'Esplanade.

Du 2 au 23 juillet



Pour la 1^{ère} fois la Municipalité propose les « Réveils montarnéens » : Yoga, Body Taekwondo, Boxe anglaise et Zumba !

Mercredi 5 juillet



Inauguration du Pumptrack en présence de Jean-François Soto, Président de la CCVH, Conseiller Départemental et Fadilha Benammar-Koly, Conseillère Régionale.

Mercredi 5 juillet



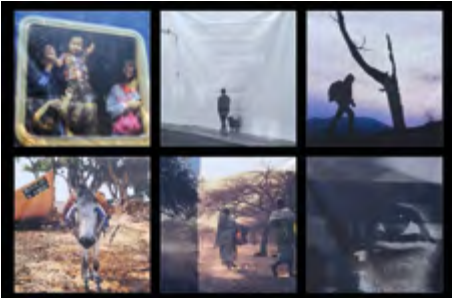
Partir en Livres. La bibliothèque hors des murs. Atelier BD, lecture et vente de livres au jardin de la salle des fêtes.

Vendredi 7 juillet



Coup d'envoi des Estivales, jusqu'au 25 août.

Du 24 juillet au 18 septembre



Expo photo itinérante Iso Photo, dans le village.

Du 12 au 15 août



Beau succès pour la traditionnelle Fête votive organisée par un nouveau Comité des fêtes et le Club Taurin.

Du 18 au 27 août



12^e édition du salon artistique de l'association Monarc, avec son lot de peintures et sculptures.

Jeudi 24 août



Cérémonie commune de commémoration des victimes du 24 août 1944 à Grabels et Montarnaud, en présence du Maire de Grabels, du président de l'association des Anciens Combattants, de la présidente de l'association ANACR.

Vendredi 25 août



Départ de feu maîtrisé sur l'A750.

Mardi 29 août



Enlèvement du préfabriqué de la maternelle.

Lundi 4 septembre



Rentrée scolaire pour 610 enfants Montarnéens.

AGENDA

OCTOBRE

Du 2 au 8



2nd édition semaine bleue organisée par la Commune.

Du 6 au 8



Samedi 7 à 9h30



2nd édition de la course rose - Esplanade.

Samedi 7 à 14h



Place au Terroir : producteurs, artisans et vignerons - Esplanade

NOVEMBRE

Samedi 25 à 20h30



Théâtre - Participation libre au chapeau.

DÉCEMBRE

Les 8 et 9

Téléthon - Programmation à venir.



Samedi 16

Marché de Noël - Programmation à venir.

Vendredi 22 de 14h à 19h

Collecte de sang - Salle des fêtes.

Dimanche 31

Soirée du nouvel an - organisée par le comité des fêtes.

CINÉMA

Salle des fêtes à 18h30.

Tarif unique 4€

Vente des billets 30 mn avant la séance.



Samedi 14/10

« Les As de la Jungle 2 »

18/11 et 9/12

Programmation à venir.

BIBLIOTHÈQUE

Réservation conseillée

04.67.55.48.16

Jeux de société de 10h30 à 12h

avec Homo Ludens

Samedi 14 et 28 octobre

Samedi 18 novembre

Samedi 2 et 16 décembre

Initiation aux jeux de rôle

de 20h à 23h

Vendredi 6 octobre - Vendredi 3 novembre.

« Atelier contes et comptines »

les vendredis de 9h30 à 11h

29/09 - 27/10 - 24/11 - 22/12

Avec l'Association Oreille Bavarde.

« Écrans et jeux vidéo »

Samedi 7 octobre à 10h à 13h30

« Bain de lunes »

Vendredi 13 octobre à 19h30

Chansons de Lula Heldt.

Soirées Jeux de société

de 19h à 22h

Les vendredis 20 octobre et 1^{er} décembre.

Musi-spectacle

Judi 26 octobre à 16h

« Pomme, pomme, pomme »

avec Abracadabra musique.

Judi 7 décembre à 10h30

« 4 saisons » avec Flavia Perez.

« Mois du film documentaire »

Vendredi 10 novembre à 19h

« Un bon début » d'Agnès et Xavier Molia

Quiz ludique et interactif

Vendredi 24/11 à 18h30

Samedi 25/11 à 10h

Réalisation d'un projecteur à hologramme.

Mardi 5 décembre

« Lire, c'est partir ».

Mercredi 13/12 de 16h à 18h

Atelier broderies « Kawaï ».